

Maladie et contrat de travail : impacts juridiques et contentieux

Absences, inaptitude, désorganisation de l'entreprise : la maladie soulève des questions sensibles. Focus sur les obligations de l'employeur, les droits du salarié et la jurisprudence locale.

Durée: 3.00 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Avocats

Horaires :

- 13h – 16h

Lieu et prix

Lieu :

- L'hôtel intercontinental Tahiti Resort & Spa

Prix :

- 33 000 FCFP

Contenu de la formation

- Régime juridique de l'arrêt maladie en Polynésie
- Obligations de l'employeur pendant la suspension du contrat
- La question de l'inaptitude d'origine médicale : procédures et risques contentieux
- Maladie et rupture du contrat : limites et conditions de licéité
- Jurisprudences locales et mises en situation pratiques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Animé par le président du tribunal de travail